

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Rythmes scolaires : Un débat de fond dans un contexte de défiance

Luc Chatel vient d'installer le comité de pilotage qui va faire des propositions en matière de rythmes scolaires.

Pour le **SE-UNSA**, cette question ne peut se cantonner à l'école primaire. Elle concerne aussi le collège et les lycées. Le comité devra soumettre au débat l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année, trois sujets indissociables et garants de la cohérence de tout projet novateur.

Ce débat complexe doit être large et associer les multiples protagonistes directs ou indirects : jeunes, familles, enseignants, collectivités et acteurs économiques. Cette pluralité n'est pas suffisamment marquée dans la composition du comité. L'absence de représentants des parents d'élèves et des enseignants est particulièrement inquiétante.

Ce débat sur les rythmes ne peut être un débat sur les seuls horaires. Du côté de l'Éducation nationale, on ne fera pas l'économie d'une réflexion sur la lourdeur et la cohérence des programmes, sur le temps de travail des enseignants qui ne cesse de s'alourdir, sur l'articulation avec les temps post et périés scolaires ou encore sur la question des devoirs.

Cette complexité nécessite de prendre le temps de la concertation et de l'écoute de tous les arguments, seule méthode pour construire des propositions crédibles et acceptables par chacun. Or la récente décision unilatérale de Luc Chatel d'organiser, dans une centaine d'établissements, une journée scolaire articulée autour du sport entame d'ores et déjà la crédibilité du processus.

En ce jour de lancement des travaux, alors qu'au ministère on parle de « chance historique », le **SE-UNSA** tient à prévenir que toute instrumentalisation de ce sujet de société à des fins d'économies budgétaires sonnerait le glas d'une évolution pourtant indispensable.

Paris, le 7 juin 2010

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

